CONDITIONS GENERALES APT
Initiation au Basket

1 Pré-inscription Basket

1.1 La pré-inscription s'effectue sur l'année entière.

1.2 L'accueil des mercredis et l'initiation au basket sont deux activités séparées, en revanche, il est tout à fait possible d'être inscrit aux deux, les coûts étant cumulés.

1.3 Fidèle à notre philosophie de qualité avant tout, le nombre de place est limité. **APT Basket Bellevue** vous informera si la place est confirmée.

1.4 L'horaire sera confirmé aux familles quelques jours avant le début des cours.

1.5 Pas de cours durant les vacances scolaires.

1.6 **APT Basket Bellevue** offre le **maillot** au couleurs de APT Basket Bellevue. Afin d'éviter tout accident, les chaussures de basket sont fortement conseillées.

1.7 **APT Basket Bellevue** se réserve le droit d'annuler l'initiation au basket, si un minimum de 15 enfants n'est pas atteint !.

1.8 La facture pour l'année entière est envoyée avant le début des cours et payable à réception. Rabais pour un second enfant.

1.9 Pas de remboursement en cas de désistement/annulation d'inscription (totale ou partielle).

1.10 Pas de remboursement en cas d'absence de l'enfant (accident, maladie, etc.), ni pour une absence annoncée, ni pour un événement divers ou extraordinaire, indépendant à notre volonté.

2 Horaires durant la période estivale (20 août au 29 octobre 2025 et du 04 mars au 24 juin 2026)

• Groupe 1 : mercredi	**De 16h00 à 17h00**
• Groupe 2 : mercredi	**De 17h00 à 18h00**

3 Horaires durant la période hivernale (05 novembre 2025 au 25 février 2026)

• Groupe 1 : sera communiqué prochainement	Bientôt !
• Groupe 2 : sera communiqué prochainement	Bientôt !

Tarif et frais (sous réserve de modification)

3.1 Frais divers :

• Forfait pour l'année scolaire avec **1 maillot offert aux couleurs de APT Basket Bellevue**	CHF. **507.00**
• Rabais pour un deuxième enfant d'une même famille	CHF. **50.00**
• Maillot supplémentaire APT Basket Bellevue	CHF. **25.00**
• Casquette APT Basket Bellevue	CHF. **20.00**
• Paiement par bulletin de versement postal	CHF. **5.00**

3.2 Autorisation est donnée à **APT Basket Bellevue** de mettre dans l'album photo du site www.au-ptit-train.com, et sur Instagram auptittrain_geneve, les photos des enfants (non floutées) pendant les activités (OpenAi).

4 Règles

4.1 Les informations fournies par les familles sur le formulaire d'inscription, sont exactes et complètes.

4.2 Les familles informent l'enfant qu'il doit respecter les consignes données par les animatrices et le coach sportif ainsi que les règles de prudence.

5 Transgression des règles

5.1 En cas de transgression d'une des règles de sécurité de **APT Basket Bellevue**, cela entraîne un avertissement et dans un cas sérieux à grave, une annulation de l'inscription, sans aucun remboursement (**cf. 4.2**).

6 Assurances

6.1 L'enfant doit impérativement être assuré contre les accidents et les parents justifier d'une RC (responsabilité civile) sur le formulaire d'inscription.

6.2 **APT Basket Bellevue** décline toute responsabilité en cas de vol dans les locaux.

6.3 Tous dégâts occasionnés seront remboursés et/ou remplacés par les parents.

6.4 Les familles se déclarent prêtent à rembourser **APT Basket Bellevue** des dépenses qui ont été faite pour les soins donnés à leur enfant, y compris les frais de transport (ambulance etc.).

6.5 En cas d'urgence, les familles autorisent **APT Basket Bellevue** à prendre toutes les mesures nécessaires pour la santé de l'enfant, y compris celles préconisées par le médecin consulté.

7 For Juridique

7.1 Genève

Au P'tit Train
Case postale 35 – 1294 Genthod
Locaux d'accueil : 1, Parc des Aiglettes - 1293 Bellevue
079 378 07 72 www.au-ptit-train.com auptittrain_geneve